

complètement l'automobile provoquant une terrible secousse qui fit monter le véhicule sur le trottoir.

Le sous-brigadier voulut s'élever sur les conducteurs, malheureusement son pied glissa et il tomba à la renverse. Les fraudeurs en profitèrent pour s'enfuir à travers champs et ne purent être rejointes par les douaniers. Le lieutenant qui s'était posté avec ses hommes à la barrière où l'on croyait opérer la capture furent prévenus.

La prise

Un cheval fut attaché à l'automobile pour le traîner jusqu'en bureau de douane où l'on procéda à la visite. On trouva 200 kilos de tabac de Moravie de première qualité coté à 19 fr. 50 le kilo, soit 2 500 fr.

La voiture est grande et comprend quatre places à l'intérieur et deux devant.

Les quatre ballots de tabac avaient été placés à l'intérieur, et une toile d'emballage entourait l'automobile depuis le piolet ferme jusqu'au coffre. Cette toile était imbriquée de manière à éviter l'odeur du tabac.

L'automobile est évaluée de 45 à 50 000 fr. C'est une forte machine à quatre cylindres et à double montage; elle est en très bon état et les fraudeurs avaient emporté avec eux pour plus de 500 fr. de pièces. Elle portait le n° 199. Elle a été fabriquée chez M. Georges Delebarre, Fives-Lille.

Une autre plaque porte la mention: Société anonyme des Anciens Etablissements Pauther et Levasseur, type B. I., n° 5048.

Une autre plaque sur le moteur porte: Société anonyme des Anciens Etablissements Pauther et Levasseur, n° 1, avenue Ney, Paris.

L'automobile à la force de quinze chevaux. Elle est dotée de 14 g. v. c., quelques filets étant brisés par suite de la secousse, elle sera réparée et conduite à Lille où aura lieu la vente.

L'enquête

M. Desbordes, directeur des douanes, Duval, inspecteur, sont arrivés à Roubaix, jeudi matin, et se sont montrés très satisfaits de cette prise qui est tout à l'honneur de la brigade de Roubaix, et particulièrement de M. Moreau, sous-brigadier. C'est la première prise de ce genre qui a eu lieu dans la région.

Jeudi, un individu s'est présenté au bureau de douanes et a voulu se faire connaître à romie un chapeau qu'il avait trouvé sur les lieux de la capture.

Une caberrière du Petit-Roubaix a déclaré que deux individus sont venus chez elle mercredi soir, vers 11 h. 34, et lui ont demandé la route pour Lille.

PHOSPHATINE FALIERES, Aliment des Enfants

BONDUES

Adjudication. — La fourniture du charbon nécessaire à l'hospice pendant l'année 1906 à été adjugée à M. Tournoux, de Marcy-en-Baroeul, qui a soumissionné avec un rabais de 14 0/0.

La Grande Pharmacie de France, 4, rue Falckherbe, à Lille, pratique toujours ses prix les plus modérés; elle n'admet pas les rebais dangereux qui l'obligeraient à sacrifier la qualité aux prix. Son principe est de donner au commerce, largement et sans restriction, la juste rémunération qu'un commerce restreint et tendu lui refuserait.

MOUVAUX

Le nouveau ma. — A l'occasion du nouvel an la Calise d'épargne sera fermée dimanche.

Il n'y aura pas de réception officielle à la Mairie à l'occasion de la nouvelle année.

Adjudications pour l'Aspic. — Viande: M. Louis Danette, bouf 1 fr. 38; veau et mouton 3 fr.; porc 1 fr. 30.

Le 1er. M. Lafont-Boussier, fait non-croché 0.47 c. le litre; lait battu s. e. 1/2 le litre.

Donation charitable. — Comme chaque année, à pareille époque, un obit a été célébré, hier, en l'église Saint-Germain, pour le repos des âmes de M. et Mme LeFebvre, M. LeFebvre, M. Descombes, Mlle Mallet, en vertu d'une donation faite par ces personnes. A l'issue de la cérémonie, une distribution de pains a été faite aux indigents par les soins du Bureau de bienfaisance.

CHOCOLAT DELFESPAIL-BAVES universellement le meilleur

MARCO-EN-BAROEUL. Accident. — Le sympathique M. Desmettre, conseiller municipal et cultivateur au bureau de Roubaix-Baroeul, s'est fracturé la tête, en tombant de son chariot. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

Accident de travail. — Dans les ateliers de constructions mécaniques de MM. Dawson et fils, un mécanicien, Fruvost Charles, 38 ans, demeurant rue du Bois prolongé, 5, à Saint-Martin, a reçu une barre de fer rouge sur le nez, et a été brûlé assez fortement, 3 jours de repos. Docteur Christiaens, de Lille.

MARCO-EN-BAROEUL. — Naissances. — Dn-jardine Victor, rue Sainte-Marie, 8. Docteur. — Eustache Fichet, 49 ans et 9 mois, rue du Midi, 3. — Cordeliers Catherine, 76 ans, à Roubaix-Baroeul. — Bury Maurice, 22 heures, contour de l'Epine, au Bourg.

MOUSCRON

Tentative d'assassinat. — La discordance à l'égard de l'état de santé des époux Jules Vandevivere-Variet, mariés tous deux en secondes noces.

Puisieurs fois déjà, Jules Vandevivere avait menacé et frappé sa femme, dont la conduite, cependant, est à l'abri de tout reproche.

Tout dernièrement encore, il avait enlaid une peine d'un an de prison à Courtois, pour avoir tiré un coup de fusil sur sa femme. Depuis sa sortie de prison, son animosité avait redoublé de violence. A plusieurs reprises, il avait déclaré vouloir le tuer.

Hier après-midi, Vandevivere, au moment où sa femme, revenant de la cour, entré dans la cuisine, lui asséna trois coups de marteau sur la tête. La pauvre femme roula sur le parquet et son meurtrier s'acharna sur elle, lui portant encore deux coups d'oe coureau de poche à la gorge et à côté de l'oeil droit.

La victime, cependant, parvint à se relever et s'échapper dans la rue en criant au secours. Elle se réfugia chez une voisine.

Vandevivere, qui s'était enfui à travers champs, se trouva, une demi-heure plus tard, au passage à niveau du chemin de fer à la halte d'Albeke. Un train de marchandises venant de Courtois, se dirigeant vers Mouscron. Le faitif précipita sa course, franchit les clôtures et alla se jeter contre le train en marche.

L'une des voitures tampons le mieux placé qui fut projeté sur la voie, puis réplacé à nouveau sur l'accrolement.

Le personnel de la station d'Albeke le releva le mardi à l'heure par le choc. Il portait à la tête une large blessure et tous ses doigts de pied étaient sectionnés.

L'état des blessés ne semble pas très grave. Les médecins ne désespèrent pas de les sauver.

DUNKERQUE
Un coup de mer

Le vapeur *Leobvra*, 48 ans, metait à bord du vapeur *Laos*, a été enlevé par un terrible coup de mer survenu, le 9 décembre, en cours de route pour Hainong où le vapeur est arrivé le 24 courant.

Le défunct était le frère du capitaine au long cours Charles Leobvra et de l'ancien pilote.

Assurance contre la Maladie

Les personnes qui ont les bronches et les poumons faibles s'assurent, se soignent, se reposent, en faisant usage de la poudre Louis Legras, à la cure d'eau de la plus haute renommée à l'Exposition Universelle de 1900.

Ce merveilleux médicament prévient toute aggravation, rétablit les forces, soulage les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre 1 fr. 10 adressée à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris.

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Régimes postaux. — Intérieur et étranger. — Les cinq mots. — Subtilités et cas particuliers.

Le nombre des lettres que nous recevons quotidiennement de nos lecteurs relativement aux cartes postales illustrées et le vœu de ceux qui nous sont soumis sont devenus tels que nous nous sommes vu dans l'obligation d'aller demander, rue du Grenail, communication de tous les textes, lois, décrets et circulaires qui régissent le service des cartes postales illustrées, on a bien voulu rechercher, réunir et nous communiquer ces divers documents, et c'est le résultat de leur examen minutieux que nous mettons aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs.

I. — CARTES POSTALES OU IMPRIMÉS

Les cartes illustrées sont soumises par la poste à deux régimes différents, suivant le caractère qu'elles affectent de correspondance personnelle (cartes postales) ou de simple communication sans indication spéciale (imprimés).

A. — CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

1° Obligation de circuler à découvert, c'est-à-dire sans bande, enveloppe (même transparente), lien ou fil;

2° Poids maximum, 5 grammes; minimum, 0 gr. 15;

3° Dimensions maxima: 4 centimètres sur 9 centimètres; minima: 4 sur 6;

4° Indications permises au recto: nom, prénoms et adresse de l'expéditeur, manuscrite, imprimée ou en timbre buriné (sous réserve qu'un espace suffisant soit laissé pour l'adresse du destinataire dans le verso); de plus, pour le service intérieur seulement, vignettes, annonces ou réclames;

5° Interdiction de joindre ou coller des objets quelconques, sauf le timbre d'affranchissement ou une étiquette indicative des nom et adresse de l'expéditeur (dans le service intérieur) et du destinataire (dans le service international);

6° Le timbre peut être apposé au recto ou au verso.

B. — CARTES DISPOSÉES POUR RECEVOIR UN TEXTE AU RECTO:

1° Obligation de porter la mention: « Carte postale »;

2° Obligation de la diviser en deux parties par une ou plusieurs lignes verticales très visibles, en tête à droite: « Adresse », ou: « Adresse du destinataire », et à gauche: « Correspondance »; (Arrêté du 28 novembre 1905);

3° Obligation de la mention: « Tous les pays s'accomplissent par la correspondance », un verso. (Se renseigner à la poste);

Interdiction de faire figurer toute indication ayant le caractère de correspondance sur les mentions postales qui sont imprimées et sur la partie du recto réservée à l'adresse; mais libéré est laissé de porter ces inscriptions sur le verso de la carte.

Toutes les cartes postales illustrées qui ne satisfont point à ces conditions spéciales sont considérées et taxées comme lettres.

SERVICE INTERNATIONAL

A. Le titre: « Carte postale » est rigoureusement obligatoire;

2° Obligation de l'apposition du timbre d'affranchissement au recto, sauf pour les pays suivants, qui admettent l'affranchissement au verso:

Colonies françaises, Antilles danoises, colonies du Cap, Ceylan, Chili, Etat indépendant du Congo, Costa-Rica, Cuba, Curaçao, Egypte, Haïti, République Française, Grèce, Guyane française, Hongrie, Italie, Luxembourg, Malte, Maurice, Mexique, Orange, Paraguay, Pérou, Roumanie, Russie, Siam, Suisse, Uruguay, Nouvelle-Zélande.

Les pays qui admettent sur les cartes postales un texte de correspondance ou recto (cartes postales) sont:

Colonies françaises, Brésil, Belgique, Canada, Chili, Costa-Rica, France, Italie, Luxembourg, Mexique, Monténégro, Paraguay, Pérou, Portugal, Roumanie, Russie, Siam, Suisse et Uruguay.

C. — CARTES CONSIDÉRÉES COMME IMPRIMÉS

(Affranchissement: 5 centimes)

1° Être expédiées à découvert ou sous enveloppe ouverte;

2° Ne porter, en dehors de l'adresse du destinataire et du texte imprimé servant de légende à l'illustration, aucune autre indication que les suivantes:

Au recto et au verso: désignation ou algèbre de l'expéditeur, date de l'expédition;

An verso: expression, en cinq mots ou plus, de formules de politesse, vœux, souhaits, remerciements, condoléances, telles que:

Amicitia, amicae poignée de main, à l'attention, bonjour, bonsoir, bon voyage, compliments à tous, cordiales salutations, embrassements à tous, félicitations, je pense à vous, je vous embrasse, merci, ce m'oubliez pas, souhaits affectueux, tous mes remerciements, etc.

Observations complémentaires:

1° La carte postale illustrée n'est pas admise à circuler sous bande ou sur un timbre;

2° Toute mention Attraction, telle que prospectus, avis de passage ou autre, lui est formellement interdite;

3° La légende de l'illustration doit être rigoureusement imprimée;

4° Les conseils, renseignements, même très généraux, tels que:

A vendredi, à voir, beau pays, bien arrivé, ça va bien, charmante journée, le plus, promenade des Girènes, rendez-vous, etc.

5° Sont également frappées de la taxe les cartes postales de tout genre dont l'ensemble forme une phrase. Exemple:

Sur une carte, je: sur une autre, vous: sur une troisième, prie: sur une quatrième, de: sur une cinquième, renfermer.

6° Sur les cartes illustrées disposées pour recevoir un texte de correspondance au recto et régulièrement disposées à cet effet, les formules de cinq mots peuvent être inscrites soit au verso, soit au recto, dans l'espace réservé à la correspondance, soit partiellement au recto et au verso.

Surfaces: 1° Cartes postales illustrées expédiées sous bande, 0 gr. 15; 2° Cartes postales de cinq mots irrégulières, 0 fr. 10; 3° Cartes postales dont la disposition est irrégulière. Exemple: Cartes transformées à la main, 0 fr. 20; 4° Cartes de poids et dimensions irrégulières, 0 fr. 20.

Les cartes postales (mises et verre plié) ne sont pas admises à découvert, mais sous enveloppes ouverts. Néanmoins, les cartes postales de cinq mots peuvent être expédiées soit à découvert, soit sous enveloppes ouvertes.

Les mentions manuscrites non autorisées ou en chiffre exposent les expéditeurs à encourir une contravention, en vertu de l'article 9 de la loi du 25 juillet 1905.

Service international. — Dans le service international et le service franco-colonial, les cartes postales portent la mention: « Carte postale » ne sont pas admises au tarif de 5 centimes.

II. — SERVICE INTERNATIONAL

Les conditions que doivent remplir les cartes illustrées pour être admises, soit comme cartes postales, soit comme imprimés dans les relations internationales, sont déterminées respectivement par les articles 15 et 48 du règlement de détail de la convention postale universelle.

A. — CARTES POSTALES

Elles doivent être expédiées à découvert, porter le mention expresse: « Carte postale », soit imprimée, soit manuscrite, et peuvent avoir au recto des réclames ou imprimés, mais à la condition qu'ils ne nuisent pas à l'adresse du destinataire.

Celle-ci peut figurer sur une étiquette collée, mais doit être des dimensions ne dépassent pas 2 centimètres sur 5.

L'interdiction d'attacher ou coller un objet quelconque à la carte est formelle. Il est également interdit de faire figurer au recto ou au verso des mentions manuscrites ou imprimées; mais, en attendant la réunion du congrès universel de Rome, en avril prochain, certains pays ont accepté la circulation des cartes venant de France établies sur le nouveau modèle, à divisions et correspondance au recto. Ces pays sont:

Colonies françaises, Brésil, Belgique, Canada, Chili, Costa-Rica, Italie, Luxembourg, Mexique, Monténégro, Pérou, Portugal, Roumanie, Russie, Siam, Suisse et Uruguay.

Les timbres d'affranchissement doivent obligatoirement être collés sur le recto des cartes postales, sauf dans les pays suivants:

Colonies françaises, Antilles danoises, Le Cap, Ceylan, Chili, Etat indépendant du Congo, Costa-Rica, Cuba, Curaçao, Egypte, Haïti, République Française, Grèce, Guyane française, Hongrie, Italie, Luxembourg, Malte, Maurice, Mexique, Orange, Paraguay, Pérou, Roumanie, Russie, Siam, Suisse, Uruguay, Nouvelle-Zélande.

L'insuffisance d'affranchissement est l'objet d'une surtaxe égale au double de la différence entre la valeur des timbres apposés et l'affranchissement international de 25 centimes par 15 grammes.

B. — CARTES AFFRANCHIES COMME IMPRIMÉS

Pour bénéficier du tarif des imprimés, les cartes illustrées ne doivent pas porter la mention: « Carte postale ».

Aucune mention manuscrite ne peut y figurer, autre que les noms et adresses du destinataire et de l'expéditeur.

Exception est faite pour la date de l'envoi, qui peut y être écrite.

Les formules manuscrites de politesse de cinq mots et moins, autorisées dans le service intérieur, sont formellement interdites dans les relations internationales.

Les timbres doivent être apposés au recto, sauf dans les pays qui exceptent leur application au verso pour les cartes circulant comme cartes postales.

Postales. Les cartes postales de Belgique, qui n'admet pas pour les cartes ordinaires l'affranchissement au verso, l'accepte pour celles qui sont expédiées comme imprimés.

Un dernier détail, pour finir, qui explique à plusieurs de nos lecteurs la disparition au cours de leur voyage de bon nombre de cartes envoyées par eux. Il n'est pas donné cours, dans les relations internationales, à tout imprimé qui ne remplit pas les conditions requises par cette catégorie d'envoi.

Tel est l'exposé rigoureusement complet des conventions, décrets et circulaires tant intérieurs qu'internationaux qui régissent à la date de ce jour le régime postal des cartes illustrées. Tous les cas prévus par l'administration y figurent; mais nous croyons devoir ajouter que l'interprétation de ces divers textes n'est pas toujours conforme aux intentions de ceux qui les ont rédigés. Tel ressorteur de tel ou tel pays, en présence de certains cas embarrassés, se frotte ou ne frappe pas de surtaxe le petit carton illustré; mais c'est là un des moins inconvenients de l'excessive extension qu'on lui a prise depuis quelques années les cartes postales illustrées, et leurs innombrables amis ne seraient-ils étonnés si l'on s'en indignait.

disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques: en sacs 70 .. 70 60
Irreguliers .. 70 50 .. 70 50
Petits déchets .. 70 .. 71 50
Sucre en poudre .. 69 50 .. 70 50
Saponins (selvins fines) .. 70 .. 71 50
Glucos .. 69 50 .. 70 50
Cristallins extra acquies .. 69 50 .. 70 50
— en poudre .. 70 50 .. 71 50

La Villette, le 29 décembre 1904

OMMÉTÉS

Paquet de monnaie demi-livre, 3. ...

Vente difficile, mauvaise sur les gros bétail, moyenne sur les vaches et les moutons, meilleure sur les porcs.

Cours en tendance faibles sur les bœufs, assez bien tenus sur les vaches et les moutons, en tendance ferme avec une légère hausse sur les porcs.

HALLE AUX BLÉS

Paris, le 28 décembre.

Blés indigènes. — L'assainissement est peu prononcé aujourd'hui, et par suite de la période de jours de fêtes que nous traversons, les affaires sont assez faibles.

Les blés étrangers sont réservés, mais les offres ne sont pas plus très abondantes; dans ces conditions, le tendance est plutôt lourde, mais les cours sont assez changeants.

On cote: les 100 kilos, gare Paris.

Voici les prix tenus en gare de départ: Sarthe, 22.50; Eure, 22.50; Aube, 23.00; Nord, 23.50; Oise, 23.50; Somme, 23.50; Seine-et-Marne, 23.50; Seine-et-Oise, 23.50; Eure-et-Loire, 23.50; Mayenne, 23.50; Sarthe-et-Mayenne, 23.50; Maine-et-Loire, 23.50; Vendée, 23.50; Loire-Inférieure, 23.50; Bretagne, 23.50.

Blés étrangers. — Prix bien tenus à cause du temps froid.

On cote: 8 cases, 14.50; 14.25; Belgique. — Calmes mais soutenus.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

On cote: 16.25 à 16.50, gares d'arrivée.

disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques: en sacs 70 .. 70 60
Irreguliers .. 70 50 .. 70 50
Petits déchets .. 70 .. 71 50
Sucre en poudre .. 69 50 .. 70 50
Saponins (selvins fines) .. 70 .. 71 50
Glucos .. 69 50 .. 70 50
Cristallins extra acquies .. 69 50 .. 70 50
— en poudre .. 70 50 .. 71 50

LE HAVRE, 29 Décembre.

Saindoux, en francs par 100 kilos. — Calmes.

Wool, décembre .. 85 70
— janvier .. 86 ..
— février .. 86 ..
— mars .. 86 ..
— avril .. 86 ..
— mai .. 86 ..
— juin .. 86 ..

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Baisse.

Disponible .. 18 ..
Courant .. 18 ..
4 premiers .. 19 50

L'ESPRIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

EXTRAIT DE MELISSE

Les PILULES GORBERT de FRANK CAIENS, purifiant le sang, dopent de l'appétit; elles purgent doucement et sans coliques; guérissent jaunisse, rhumatismes, apoplexies, migraines, 1 fr. la boîte. Pharmacie Centrale, 28, rue Raquin, Lille.

BOURSE DE BRUXELLES

DU 29 DECEMBRE 1904

Cours de la Bourse

1 mars 1904

15 avril 04

15 avril 04

15 avril 04

15 avril 04

15 avril 04

15 avril 04